
 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p>  <p>LYCÉE LOUIS ARMAND CHAMBERY</p>	<h1>A RENDRE</h1> <h2>DOSSIER D'INSCRIPTION</h2> <h3>FICHE PEDAGOGIQUE</h3> <h2>Année scolaire 2026-2027</h2>	<p>SERVICE SCOLARITÉ Lycée Polyvalent Louis Armand 321 rue du Grand Champ 73000 CHAMBERY</p> <p>☎ 04 79 72 30 30 ✉ ce.0731248k@ac-grenoble.fr ✉ Secretariat-scolarite.0731248k@ac-grenoble.fr 🌐 https://lyc-louis-armand-chambery.ent.auvergnerhonealpes.fr</p>
---	---	---

Nom de l'élève : _____ Prénoms : _____

Sexe : Masculin Féminin

Né(e) le :/...../.....

Externe Demi-pensionnaire au ticket Interne (*sous réserve de validation par la commission*)

Formation Initiale Alternance - Nom de l'entreprise :

BAC PRO 3 ANS		
<input type="checkbox"/> 2 BMV (Seconde BAC Pro Famille de Métiers Maintenance des Matériels et des Véhicules)	<input type="checkbox"/> 1 BMV (Première BAC Pro Maintenance des Véhicules) <input type="checkbox"/> Option Véhicules Légers <input type="checkbox"/> Option Véhicules Transports Routiers	<input type="checkbox"/> T BMV (Terminale BAC Pro Maintenance des Véhicules) <input type="checkbox"/> Voitures Particulières (Option A) <input type="checkbox"/> Véhicules Transports Routiers (Option B)
<input type="checkbox"/> 2 BCAR (Seconde BAC Pro Carrossier Peintre Automobile)	<input type="checkbox"/> 1 BCAR (Première BAC Pro Carrossier Peintre Automobile)	<input type="checkbox"/> T BCAR (Terminale BAC Pro Carrossier Peintre Automobile)
<input type="checkbox"/> 2 BPCE (Seconde BAC Pro Famille de Métiers Pilotage et Maintenance d'Installation Automatisée)	<input type="checkbox"/> 1 BPCE (Première BAC Pro Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers-Cartons)	<input type="checkbox"/> T BPCE (Terminale BAC Pro Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers-Cartons)
<input type="checkbox"/> 2 BCR (Seconde BAC Pro Conducteur Routier Marchandises)	<input type="checkbox"/> 1 BCR (Première BAC Pro Conducteur Routier Marchandises)	<input type="checkbox"/> T BCR (Terminale BAC Pro Conducteur Transports Routiers Marchandises)
<input type="checkbox"/> 2 BASSP (Seconde BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne)	<input type="checkbox"/> 1 BASSP (Première BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne)	<input type="checkbox"/> T BASSP (Terminale BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne)

L'inscription au lycée vaut acceptation du règlement intérieur.

Date :/...../.....

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSCRIPTION – à conserver
Année scolaire 2026-2027

IMPORTANT

Tout dossier incomplet sera refusé.

La place de votre enfant sera considérée comme vacante et attribuée à un autre élève si le dossier n'est pas rapporté dans le délai demandé.

Aucun changement d'option ou de spécialité ou de langue ne sera possible à la rentrée.

Aucun changement de classe n'est possible.

Exceptionnellement une situation particulière peut être prise en considération (jumeaux, villages non desservis par les transports...), elle doit alors faire l'objet d'une demande écrite, précise et argumentée, à déposer lors de l'inscription.

Un effectif trop faible dans une option peut amener à ne pas la mettre en place.

La liste des fournitures scolaires sera précisée par les enseignants, à la rentrée.

Le retrait des manuels scolaires se fera dans les locaux de la PEEP (31 Résidence Ste Anne – 73290 La Motte-Servolex) selon le planning affiché lors des inscriptions et mis en ligne sur le site internet du lycée.

➤ **ACCÈS A L'ÉTABLISSEMENT & AU RESTAURANT SCOLAIRE – CARTE PASS' RÉGION**

Le Pass' Région permet d'accéder à l'établissement ainsi qu'au restaurant scolaire.

Pour les élèves sortant du collège : Vous devez impérativement avoir fait votre pré-inscription sur le site internet (<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>) pour que nous puissions valider la commande de votre carte au plus vite.

Pour les élèves venant d'un autre lycée ou ayant perdu leur carte : Appelez le n° AZUR (0 810 559 599) et demandez la commande d'une nouvelle carte (tarif de 5€ - ce montant sera déduit d'un avantage).

➤ **TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA RÉGION**

Le dossier de demande de prise en charge s'effectue en ligne via le lien suivant : <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-savoie>

➤ **ÉLÈVES DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE – CONDITIONS MÉDICALES REQUISES**

Tous Bac Pro et tous CAP : DTP - ROR à jour

Bac Pro ASSP : Vaccinations obligatoires : Hépatite B / Tubertest / DTP - ROR

CAP AEPE : Vaccinations obligatoires : DTP à jour

Bac Pro et CAP Conduite Routière : DTP - ROR à jour + CERFA établi par le médecin de la préfecture.

Pour toutes les sections professionnelles (hors ASSP et AEPE), une visite médicale d'aptitude sera réalisée le 1^{er} trimestre.

FONCTIONNEMENT ET PROCÉDURES DU SERVICE INTENDANCE
Année scolaire 2026-2027

A. SERVICE DE RESTAURATION

I. Réservation des repas

**TOUT REPAS RESERVÉ SERA DÉBITÉ DU SOLDE DE LA CARTE
L'ÉLÈVE QUI N'AURA PAS RESERVÉ NE POURRA PAS ACCÉDER AU SERVICE DE RESTAURATION AVANT 12h45**

La réservation s'effectue :

- **Soit aux bornes** mises à disposition dans l'établissement à partir de 14h30 la veille et jusqu'à 10h30 le jour même ;
- **Soit réservation(s) en ligne via le site ENT du lycée :**

[Lycée Polyvalent Louis Armand \(auvergnerrhonealpes.fr\)](https://www.lycee-louis-armand.chambery.fr)

- Se connecter avec l'identifiant et le mot de passe ou par l'application PRONOTE sur téléphone ;
- Rubrique Service en ligne – ARD Espace Monétique ;
- Effectuer la réservation en ligne (possibilité de rechargement du porte-monnaie).



En cas d'oubli de réservation, la procédure du passage lors du second service sera appliquée.

II. Activation, oubli ou perte du Pass'Région :

II.1) Oubli du Pass' Région

En cas d'oubli du Pass' Région et avant 10h30, il est nécessaire :

- De réserver son repas via l'Application Pronote ;
- Se présenter au service Intendance afin de récupérer son Identifiant ARD (à conserver) ;
- Générer son code plateau sur la borne située dans le hall de l'Administration.

Le code plateau (1 code = 1 repas – passage) doit être saisi sur le distributeur à plateaux au self à l'aide du clavier.

II.2) Activation ou perte du Pass' Région

En cas de perte du Pass' Région, il est nécessaire :

- Réaliser la commande du **nouveau** Pass' Région ;
- Durant le temps de la livraison de la carte, réaliser quotidiennement des codes plateaux pour les passages au self ;
- À réception de la nouvelle carte Pass' Région, il convient de venir au service Intendance afin de l'activer et restituer la carte temporaire.

En cas de perte, dégradation ou non-restitution, la carte temporaire sera facturée au tarif en vigueur.

III. Rechargement du compte

Ne pas attendre le dernier repas pour recharger.

Le rechargement des comptes (chèque, espèces ou CB) s'effectue via **la borne dans le hall** de l'administration avant 10h00.

Pour effectuer un paiement en ligne, il est nécessaire de passer via le site ENT du Lycée ou l'application Pronote (voir procédure Partie I. Réservation des repas).

IV. Prévention des risques de toxi-infections

Conformément à la mise en place des normes HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques selon l'arrêté ministériel en date de Septembre 1997) celle-ci impose des règles strictes pour les usagers du service de restauration du Lycée Polyvalent Louis Armand :

- Les repas doivent être consommés exclusivement dans le restaurant scolaire ;
- Il est formellement interdit d'apporter ou de sortir quels qu'ils soient.

B. ACCÈS AU LYCÉE

L'accès à l'établissement se fait via les tourniquets présents à l'entrée du site selon les horaires d'ouverture du lycée.

L'activation du tourniquet s'effectue avec les cartes Pass'Région qui sont activées par le service Intendance comme précisé ci-dessus (procédure A.II.2).

Remarque : *Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de prêter son badge à une tierce personne. L'activation du portique est unique et il ne sera pas possible de le déverrouiller à nouveau.*

C. FONDS SOCIAL

Il vous est possible de réaliser une demande d'accompagnement financier dans le cadre des frais de restauration, d'internat, de voyage scolaire. Cette liste n'est pas exhaustive.

Cette demande peut être réalisée en prenant contact avec l'assistante sociale de l'établissement lors de ses permanences.

L'aide du fonds social est réalisée sur l'étude du **dossier complet** en commission selon un barème établi (sur la base du Quotient Familial (QF) du foyer de la CAF pour l'année en cours).

Les documents permettant la constitution du dossier de demande de Fonds Social seront disponibles à compter de la rentrée 2024 sur l'ENT du lycée.

Remarque : *Une demande d'aide qui serait accordée sur un trimestre n'est pas acquise pour l'ensemble de l'année scolaire. Il est obligatoire de déposer un dossier à chaque demande.*

Le Proviseur
C. DESBOS

Le Secrétaire Général de l'Établissement,
L. ESPOSITO

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2026-2027

SERVICE SCOLARITÉ – ADMINISTRATION

- Fiche de renseignements scolarité complétée ;
- Copie de **toutes les pages du livret de famille** ;
- Copie du jugement de divorce, *s'il y a lieu* ;
- Copie de la **carte d'identité recto-verso ou passeport de l'élève/étudiant** ;
- Formulaire « Droit à l'image »** signé.

SERVICE INTENDANCE

- Fiche de renseignements intendance** complétée ;
- Un **RIB** collé dans l'encart prévu sur la fiche de renseignements intendance (*au nom du responsable demandeur de bourse le cas échéant*) ;
- Un **paiement par carte bancaire** ou un **chèque d'un montant de 46 €, pour les DP uniquement**, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable Lycée Polyvalent Louis Armand et précisant au dos le **Nom, Prénom de l'élève** ainsi que sa **classe** ;
- Pour les familles demandant l'internat** et souhaitant mettre en place le prélèvement : **mandat à compléter et fournir un RIB supplémentaire sur lequel seront prélevées les sommes** (*Annexe 1 du dossier Intendance*).

SERVICE VIE SCOLAIRE

- Pour les familles demandant l'internat** : Fiche de demande d'inscription à l'internat complétée ;

La réponse de la commission vous sera communiquée par courriel au plus tard le Vendredi 10 Juillet 2026.

- Pour les élèves souhaitant adhérer à la Maison des Lycéens (MDL) : Formulaire d'adhésion complété et règlement de 8 € en chèque ou espèce ;
- Fiche UNSS pour les élèves souhaitant adhérer.

SERVICE SANTÉ / SOCIAL – INFIRMERIE

- Fiche d'urgence** renseignée (*Si vous le jugez utile, vous pouvez porter des renseignements confidentiels à la connaissance de l'infirmerie. Pour cela, veuillez les insérer dans une enveloppe à cacheter, sur laquelle vous inscrirez le nom et le prénom de l'élève*) ;
- Fiche de renseignements médicaux** renseignée pour tous les élèves s'inscrivant **en filière professionnelle, excepté** les élèves des filières AEPE et ASSP ;
- Copie des **pages de vaccinations du carnet de santé** pour tous les élèves s'inscrivant en **filière professionnelle**.

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille : Sexe : F M
Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :
Né(e) le : Commune de Naissance : Dépt de naissance :
Pays de Naissance : Nationalité :
L'élève habite chez :
Possède sa propre adresse :
Code Postal : Commune :
☎ Mobile de l'élève : @ Courriel

SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE

Nom de l'Etablissement : ☎ :
Adresse :
Code postal : Commune : Pays :
Classe : Spécialité :

RESPONSABLE LEGAL1 (personne qui a la garde effective)

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.
Nom de famille : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune : Pays :
Profession ou catégorie professionnelle :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de recevoir les SMS : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse postale et électronique aux associations de parents d'élèves

RESPONSABLE LEGAL2

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.
Nom de famille : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune : Pays :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
Profession ou catégorie socio-professionnelle :
J'accepte de recevoir les SMS : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse postale et électronique aux associations de parents d'élèves

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE*

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.
Nom de famille : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
 J'accepte de recevoir des SMS @Courriel :

* personne différente des responsables légaux : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur ; elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents et elle est responsable de l'obligation scolaire.

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.
Nom : Prénom :
☎ Domicile : ☎ Mobile :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire.**

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ___ / ___ / ___

Signature :

CONDITIONS D'UTILISATION ET DE PUBLICATION DE PHOTOS, VIDÉOS OU D'ENREGISTREMENTS SONORES
Année scolaire 2026-2027

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la gestion administrative et des autres usages internes à l'établissement (trombinoscope, dans le but de faire connaître les filières de formation et les activités, des plaquettes de présentation du lycée, des lettres aux familles, des communiqués de presse et alimenter le site Internet et éventuellement ceux du Rectorat de Grenoble). Ces publications et informations sont souvent illustrées de photos ou de vidéos sur lesquelles peuvent figurer des personnels du lycée et des élèves (pas de publication sur internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves).

I. Identité de l'apprenant

Nom et prénom(s) de l'élève ou étudiant :

Né(e) le :

Scolarisé(e) en classe de :

II. Autorisations

Autorise*	Finalité/Support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Scolarité au lycée	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT		Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

- « Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. » ;
- En cochant cette case, j'atteste que les déclarations dans la présente demande sont exactes et complètes ;
- Je reconnais avoir lu l'ensemble des documents présentés et accepte de les signer.

Fait à....., le.....

Signature des responsables légaux :

(Précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

Signature de l'apprenant :

Ce document complété et signé sera valable durant toute la scolarité de l'apprenant dans l'établissement

* Choisir la case correspondante pour chaque ligne ;

** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou au délégué à la protection des données de l'académie. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTENDANCE

Année scolaire 2026-2027

I. Identité de l'apprenant

Nom et prénom(s) de l'élève ou étudiant :

Scolarisé(e) en classe de :

Qualité : Externe Demi-pensionnaire (DP) Interne – **Sous réserve d'acceptation**
(Aucun repas pris au self) (repas du midi pris au self) (formule internat : repas + nuitées)

Boursier : OUI NON

II. Responsable légal – Financier (RIB à l'identité du payeur ou percevant les aides) :

NOM & Prénom ou Structure :

(Ou nom du foyer / de la structure d'accueil pour l'envoi des factures)

Adresse :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Courriel :

III. Pièces à fournir avec cette fiche :

A. Pour les apprenants demi-pensionnaires :

Paiement par carte bancaire ou chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable Lycée Polyvalent Louis Armand portant au dos

Nom Prénom de l'apprenant + classe. Montant attendu : 46 € (achat de 10 repas).

B. Pour les nouveaux internes uniquement :

Annexe 1 : Mandat de prélèvement

Vous avez la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique dans le cadre du paiement des frais d'internat. Si vous y êtes favorable, nous vous remercions de compléter l'annexe 1 et d'y joindre un **nouveau RIB.**

C. Pour tous les nouveaux apprenants :

Joindre un Relevé d'Identité Bancaire au nom du Responsable Légal Payeur.

Ce document bancaire permettra le remboursement du solde de la cantine, le versement des bourses (à la fin de chaque trimestre) etc.

⚠ Remarque pour les DP : L'accès au restaurant scolaire est conditionné au crédit de votre carte.

Coller votre RIB ici

Annexe 1 :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)

En signant ce formulaire, vous autorisez LPO Louis Armand à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du LPO Louis Armand.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR83ESD572271

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :	Nom :
Adresse :	LPO Louis Armand
	Adresse :
	321 Rue du Grand Champ
Code postal :	Code postal :
	73000
Ville :	Ville :
	CHAMBERY
Pays :	Pays :
	FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER							
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)							
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>							
IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)							
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>							

Type de paiement :	Paiement récurrent / répétitif :	<input type="checkbox"/>	Paiement ponctuel :	<input type="checkbox"/>
Signé à :	Signature :			

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LPO Louis Armand. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LPO Louis Armand.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT – à rendre avec le dossier d'inscription ou de réinscription
Année scolaire 2026-2027

L'internat est un service rendu aux élèves les plus éloignés de Chambéry.
Votre demande fera l'objet d'une étude en commission. Elle pourra être mise sur liste d'attente.

La réponse de la commission vous sera communiquée par courriel au plus tard **le Vendredi 10 Juillet 2026**.

Collez votre photo
ici

I. Identité de l'apprenant

Nom et Prénom(s) de l'élève ou étudiant :

Né(e) le :

Fille Garçon :

Classe suivie en 2026/2027 :

Téléphone de l'apprenant :

II. Coordonnées des représentants légaux (celles-ci doivent être identiques à celles renseignées à la scolarité)

Responsable légal 1 :

Nom et Prénom :

Adresse :

Responsable légal 2 :

Nom et Prénom :

Adresse :


Mail(s) de(s) responsable(s) :@.....

.....@.....


Correspondant OBLIGATOIRE : Personne pouvant venir chercher votre enfant à l'internat si besoin, proche de Chambéry


Nom et Prénom :

Adresse :

 Tél. :

En cas d'urgence, indiquez **obligatoirement** où il est possible de vous téléphoner de jour comme de nuit :

Nom et Prénom :  Tél. :

Nom et Prénom :  Tél. :

Nom et Prénom :  Tél. :

Tourner la page svp

BARÈME ET DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT POUR LE DIMANCHE SOIR
Année scolaire 2026-2027

Barème et informations :

1. Distance entre le domicile et le lycée : Km(s)
2. Temps de parcours (en transport en commun) :
3. Distance entre le domicile et l'arrêt de bus ou gare le plus proche :Km(s)
4. Motifs de demande de l'internat : *cocher la case correspondante à la situation*
 Lycée de secteur ;
 Formation, spécialité ou option proposée au lycée. Précisez :;
 Seconde technologique ;
 Sport Etudes. Préciser la discipline et la catégorie ministérielle (1 ou autre 2, 3, 4) :
..... (Merci de fournir l'attestation pour la catégorie) ;
 Autre. Préciser :
5. Informations particulières : *Exemple : les élèves avec qui je souhaite être dans ma chambre (ou ne pas être)*
.....
.....
.....
.....
6. Taille : CM (*pour la taille des lits*)

Votre demande d'inscription sera soumise au barème ci-dessus et fera l'objet d'une étude en commission.
Elle pourra être mise sur liste d'attente.

La réponse de la commission vous sera communiquée par mail au plus tard le Vendredi 10 Juillet 2026.

Le dimanche soir, l'arrivée des élèves se fait à **partir de 20h00 et jusqu'à 22h00** pour **les élèves n'ayant aucun moyen de transport le lundi matin**. Elle doit être régulière pendant l'année scolaire.
Toute absence doit être signalée par avance par mail à la vie scolaire : vie-scolaire1.0731248K@ac-grenoble.fr

Le repas du dimanche soir n'est pas assuré par l'établissement et les cours débutent à 8h00 le lundi matin.

Demande d'internat le dimanche soir :

Oui

Non

Signatures des responsables légaux :

Signature de l'apprenant :

***L'inscription à l'internat vaut acceptation du règlement de l'internat
(consultable sur le site internet de l'établissement rubrique Informations pratiques).***



FICHE D'URGENCE INFIRMERIE

Année scolaire 2026-2027

I. Identité de l'apprenant

Nom et prénom(s) de l'élève ou étudiant :

Né(e) le :

Scolarisé(e) en classe de :

Qualité : Externe

Demi-pensionnaire (DP)

Interne

II. Coordonnées des représentants légaux :

NOM & Prénom :

Adresse :


En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Merci de bien vouloir nous communiquer au moins un numéro de téléphone :

1. Identité et lien :  Tél. :

2. Identité et lien :  Tél. :

3. Téléphones professionnels :

4. Autre personne à prévenir et lien :  Tél. :

Vaccinations à jour : Oui Non (En cas de doute, se rapprocher d'un médecin généraliste)

Pour les sections professionnelles : *se référer aux conditions médicales spécifiques*

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, problèmes DYS) :

Votre enfant a bénéficié d'un : PAI PPS AESH : **Copie à remettre à l'infirmerie à la rentrée ;**

Votre enfant a bénéficié d'un : PAP Aménagements d'examen : **Copie à remettre au professeur principal.**

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus proche. **La famille est immédiatement avertie par nos soins. La famille doit assurer le suivi de la prise en charge. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.** En cas d'impossibilité de déplacement, la famille devra faire intervenir une tierce personne.

Coordonnées de la tierce personne :

POUR TOUTE TRANSMISSION D'UNE INFORMATION CONFIDENTIELLE

Vous pouvez le faire sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou du pôle infirmier de l'établissement.

Signature des responsables légaux :

III. Suivi actuel (cocher la case correspondante) :

A-t-il un suivi psychologique : Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

A-t-il un suivi médical : Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

A-t-il un traitement médical : Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

Autres suivis : Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

Hospitalisation : Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, ses lunettes s'il en porte et copie de tous documents utiles en votre possession (*copie de compte-rendu récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...*)

INFORMATION IMPORTANTE :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

À....., le.....

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :

Adhésion à la Maison Des Lycéens (MDL)

La MDL c'est quoi ?

C'est une association gérée par des lycéens, pour des lycéens. Elle gère les clubs (créés par des lycéens), la cafétéria et organise des événements comme la journée de l'élégance ou de la rose.

Pourquoi adhérer ?

Parce qu'en y adhérant, vous aidez la MDL à financer les événements, à remplir la cafétéria et à soutenir financièrement les clubs.



La cotisation annuelle est de **8€**

Nous contacter :  [mdl_lycee_louis_armand](https://www.instagram.com/mdl_lycee_louis_armand)

 secretariat.mdl.louis.armand@gmail.com



Si l'élève a moins de 16 ans :

une autorisation parentale est nécessaire pour adhérer :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
souhaite adhérer à la MDL, pour mon enfant, pour l'année scolaire 20__ - 20__ :
Nom : Prénom :

Si l'élève a 16 ans ou plus :

Je soussigné(e),
souhaite adhérer à la Maison des Lycéens pour l'année scolaire 20__ - 20__

**Paiement de la cotisation par chèque ou espèces
(nous n'acceptons pas la CB)**

À ; le

Signature :

Adhésion à la Maison Des Lycéens (MDL)

La MDL c'est quoi ?

C'est une association gérée par des lycéens, pour des lycéens. Elle gère les clubs (créés par des lycéens), la cafétéria et organise des événements comme la journée de l'élégance ou de la rose.

Pourquoi adhérer ?

Parce qu'en y adhérant, vous aidez la MDL à financer les événements, à remplir la cafétéria et à soutenir financièrement les clubs.



La cotisation annuelle est de **8€**

Nous contacter :  [mdl_lycee_louis_armand](https://www.instagram.com/mdl_lycee_louis_armand)

 secretariat.mdl.louis.armand@gmail.com



Si l'élève a moins de 16 ans :

une autorisation parentale est nécessaire pour adhérer :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
souhaite adhérer à la MDL, pour mon enfant, pour l'année scolaire 20__ - 20__ :
Nom : Prénom :

Si l'élève a 16 ans ou plus :

Je soussigné(e),
souhaite adhérer à la Maison des Lycéens pour l'année scolaire 20__ - 20__

**Paiement de la cotisation par chèque ou espèces
(nous n'acceptons pas la CB)**

À ; le

Signature :

Je soussigné(e)père/mère/tuteur/représentant légal de :

NOM..... PRENOM.....

Date de naissance : Classe :

Montant : 25€. Paiement : liquide chèque (à l'ordre de A.S Louis Armand)

L'autorise à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée Louis Armand et déclare avoir pris connaissance des 3 mentions ci-dessous :

- Une mention sur le droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Mention RGPD à ajouter sur les autorisations d'inscription à l'association sportive

- Une mention sur le RGPD :

Une mention relative aux conditions d'utilisation des données :

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires.

Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS. ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

- Une mention sur les Assurances & le Règlementaire :

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel. »

Fait à le.....

Signature du représentant légal :



Association Sportive 2026-2027



Une cotisation à 25€, un t-shirt offert lors de la première inscription

Activités proposées les mercredis après-midi :

- **Escalade** au complexe Boutron, sur les salles du bassin chambérien et en falaise
- **Volleyball**
- **Futsal**
- **Badminton/Tennis de table**
- **Entretien physique** : pilates circuit training...
- **Yoga stretching**
- **Basketball** au lycée Monge de Chambéry

Activités ponctuelles proposées par le service départemental UNSS les mercredis :

- Journée promotionnelle du sport féminin : **les savoyardes**, en octobre: journée 100% filles
- **Challenge pleine nature** avec des sorties ponctuelles run and bike, cross, vtt, ski de fond, C.O...
- **Challenge pleine forme** avec des rencontres par équipe de type cross training

Rencontres sport-co en fonction des inscriptions (futsal, basket, handball...)

Renseignements auprès des enseignants d'EPS